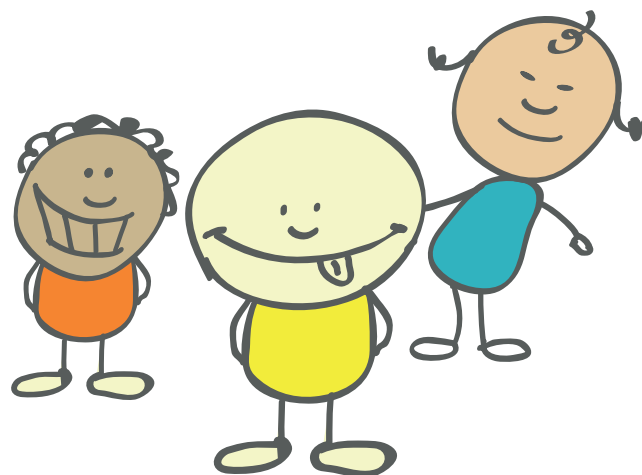


Plan d'action stratégique quinquennal IPECN 2027-2032

(Version synthèse)



Le projet Immigration – Petite Enfance – Capitale-Nationale (IPECN) est une initiative régionale et concertée qui vise à renforcer la capacité des milieux de la petite enfance à soutenir l'intégration des familles immigrantes ayant de jeunes enfants (0-5 ans) dans un contexte marqué par une diversité culturelle croissante.

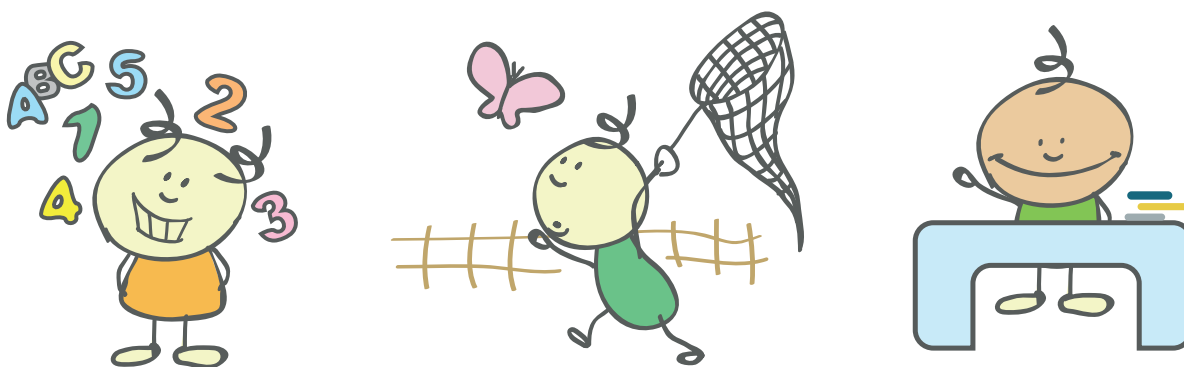


Plus concrètement, il s'agit d'adapter l'organisation des services et les pratiques d'intervention aux besoins spécifiques de ces familles, afin de faciliter leur intégration et leur adaptation au Québec. Au cœur de cette démarche se trouvent le développement et le bien-être des tout-petits issus de l'immigration, qui constituent la priorité essentielle du projet.

Cette version synthèse du plan d'action stratégique IPECN 2027–2032¹ met en lumière les grandes orientations et objectifs stratégiques issus des travaux de concertation des partenaires.

Axes et objectifs stratégiques 2027-2032

Les cinq axes stratégiques et leurs objectifs associés présentés ci-dessous sont le fruit d'une réflexion collective menée avec les partenaires du projet. Ils ont émergé à l'issue de deux journées de planification stratégique tenues en septembre 2024 et en mars 2025, moments clés de concertation qui ont permis de mettre en commun les constats, les expériences et les aspirations des différents milieux impliqués. Ces axes traduisent la volonté partagée de consolider les acquis, de poursuivre le développement, de répondre aux défis identifiés et de tracer une voie claire pour la pérennisation de l'initiative dans les années à venir.



¹ La mise en œuvre du plan demeure tributaire de l'obtention et du maintien du financement nécessaire.

Axe 1 : Gouvernance, mobilisation et concertation intersectorielle

Objectif général 1

Renforcer et stabiliser la gouvernance IPECN afin d'assurer une coordination durable, inclusive et représentative des milieux.

Objectifs spécifiques

- 1.1.** Intégrer activement les familles immigrantes dans les instances de gouvernance du projet.
- 1.2.** Consolider les mécanismes de concertation intersectorielle, de coordination et de mobilisation des partenaires.
- 1.3.** Renforcer le sentiment d'appartenance des partenaires.

Axe 2 : Communication et visibilité de l'initiative

Objectif général 2

Positionner IPECN comme la référence incontournable en petite enfance et immigration dans la région.

Objectifs spécifiques

- 2.1.** Assurer une diffusion efficace des communications, outils et apprentissages IPECN.
- 2.2.** Faire rayonner l'expertise et les services des partenaires.

Axe 3 : Régionalisation et expansion de l'initiative

Objectif général 3

Renforcer la présence d'IPECN dans Portneuf, Charlevoix, ainsi que d'autres MRC de la région de la Capitale-Nationale.

Objectifs spécifiques

- 3.1.** Accroître la portée d'IPECN dans les pôles de la Capitale-Nationale en mobilisant des intervenant.es formés dans les régions de Portneuf et de Charlevoix.
- 3.2.** Soutenir l'expansion progressive d'IPECN dans d'autres MRC.

Axe 4 : Soutien aux organisations partenaires

Objectif général 4

Assurer l'amélioration continue des pratiques en petite enfance au sein des milieux partenaires.

Objectifs spécifiques

- 4.1.** Optimiser le transfert de connaissances afin de renforcer les compétences interculturelles des partenaires.
- 4.2.** Renforcer les capacités des milieux pour maintenir des pratiques interculturelles durables.
- 4.3.** Soutenir le partage d'expertise entre organismes partenaires.
- 4.4.** Suivre la mobilisation des compétences interculturelles actualisées dans les milieux partenaires.
- 4.5.** Offrir des accompagnements cliniques spécialisés aux partenaires des secteurs de la santé et de l'éducation.

Axe 5 : Consolidation stratégique de l'initiative

Objectif général 5

Consolider durablement l'initiative en sécurisant son financement et en positionnant son action comme un levier d'influence sur les politiques publiques.

Objectifs spécifiques

- 5.1.** Diversifier les sources de financement pour réduire la dépendance aux financements ponctuels.
- 5.2.** Porter la voix des familles et des organismes partenaires auprès des instances décisionnelles.

